

**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024**  
**REUNIONE DI I 25 È 26 D'APRILE DI U 2024**  
**1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2024**  
**RÉUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024**

N° 2024/O1/017

**Question orale déposée par Mme Julia TIBERI  
Au nom du groupe « AVANZEMU »**

**OBJET : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,

Monsieur le Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse,

Lors de la dernière séance des questions orales de notre Assemblée, je vous interrogeais sur l'économie bleue en tenant compte de la transversalité du sujet, lequel concerne plusieurs domaines.

Pour élaborer cette question, ayant déjà en tête mon projet de ce jour, j'ai fait le choix d'avoir recours à un logiciel d'Intelligence Artificielle qui a totalement généré et rédigé le document.

Nous pouvons qualifier le résultat de très satisfaisant. Malgré la nécessité de compiler des paramètres relativement complexes au regard de l'étendue du sujet, le logiciel a su synthétiser la problématique et proposer une rédaction d'une qualité ne dénotant pas des autres questions posées ce jour-là.

Cette anecdote n'est qu'une facette de la révolution technologique en marche.

Vous l'avez compris, je souhaite évoquer avec vous le développement de l'Intelligence Artificielle, les perspectives que cela offre pour notre territoire et la nécessaire adaptation que cela impose.

L'Intelligence Artificielle peut être, pour un territoire comme la Corse, une véritable opportunité de développement économique. En effet, dans ce domaine, au contraire de nombreux autres, la Corse ne pâtira que marginalement des handicaps liés à

l'insularité. Nous considérons cet état de fait pour l'ensemble du secteur du numérique.

Quelques entreprises locales sont d'ailleurs d'ores et déjà positionnées sur le développement de l'IA et de ses outils. Nous sommes en mesure de faire de la Corse un territoire d'excellence dans ce domaine.

Au-delà des acteurs du développement de l'IA, nous pouvons considérer que la révolution technologique va impacter l'ensemble des entreprises et institutions au même titre que l'avènement d'Internet a pu le faire.

La technologie peut alors être perçue comme une formidable opportunité de croissance, d'innovation, d'optimisation pour les entreprises mais aussi comme une menace pour les salariés avec des tâches toujours plus nombreuses pouvant être assurées par les machines.

Un important défi de transition s'annonce. Celle-ci doit être accompagnée afin d'en tirer le meilleur et de conserver l'équilibre social.

La Collectivité de Corse ne fera pas exception et ne saurait, elle-même, demeurer en retrait de cette vague de progrès. Il conviendra d'adapter son organisation et de tirer avantage des nouvelles possibilités offertes par l'IA afin d'optimiser le service public alors même que les moyens financiers se raréfient.

Tout ceci doit s'anticiper dès aujourd'hui. La Collectivité de Corse a un rôle majeur à jouer dans l'avènement de l'IA et les opportunités qu'elle pourrait offrir à la Corse et aux corses.

Cette question envisage donc trois niveaux d'action et d'anticipation :

Quelles mesures comptez-vous adopter pour accompagner les acteurs économiques de l'IA dans le développement de l'outil ?

Comment envisagez-vous d'accompagner l'ensemble du tissu socio-économique corse dans la transition technologique induite par l'IA ?

Comment appréhendez-vous cette transition au sein même de l'organisation des services de la CdC et de ses satellites ?